



**RAPPORTS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017
CONSEILS MUNICIPAL ET D'AGGLOMÉRATION**

Chères citoyennes, chers citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire doit faire rapport, au cours d'une séance ordinaire du mois de juin 2018, sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant.

C'est pourquoi, lors des séances ordinaires du 11 juin dernier, j'ai déposé les rapports faits saillants de 2017 dans le cadre de l'exercice des compétences des conseils municipal et d'agglomération.

Faits saillants 2017

Les conseils municipal et d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant ont déposé leur rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 lors de la séance du 14 mai 2018. L'excédent de fonctionnement des exercices à des fins fiscales est de 2 007 989 \$ pour la Ville et de 829 603 \$ pour l'agglomération de Mont-Tremblant.

Ces bilans positifs de 2017 s'interprètent entre autre par une croissance soutenue de l'économie et une saine gestion des finances publiques et plus particulièrement pour la Ville, par les investissements résidentiels.

À titre de maire de la Ville de Mont-Tremblant, je suis satisfait des résultats de l'année financière de 2017. Au quotidien, le souci des membres du Conseil est d'offrir des services efficaces et efficaces afin que le tout se reflète sur les finances de notre Ville. Les états financiers en font foi et soyez assurés que nous continuerons à administrer la Ville dans le même esprit. J'en profite aussi pour remercier le personnel municipal qui, au quotidien, fait la différence.

VILLE	AGGLOMÉRATION
<p>Revenus</p> <p>La Ville de Mont-Tremblant a enregistré des revenus de fonctionnement 21 780 286 \$, soit 758 407 \$ de plus que les revenus prévus. Cet écart favorable comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">des revenus additionnels de 551 456 \$ en droits de mutation;une compensation supplémentaire de 207 252 \$ pour la collecte sélective des matières recyclables.	<p>Revenus</p> <p>L'agglomération de Mont-Tremblant a enregistré des revenus de fonctionnement 18 841 020 \$, soit 122 269 \$ de plus que les revenus prévus. Cet écart favorable comprend notamment des revenus additionnels de :</p> <ul style="list-style-type: none">36 000 \$ en subvention pour le travail de rue;64 909 \$ pour le centre d'urgence 9-1-1;26 782 \$ pour le transport en commun.
<p>Dépenses</p> <p>En ce qui concerne les dépenses, elles s'établissent à 18 996 732 \$, soit 1 686 043 \$ de moins que prévu.</p> <ul style="list-style-type: none">des économies de 104 237 \$ ont été réalisées lors des élections de novembre 2017, alors que seulement 3 postes sur 9 ont été en élection.réduction de dépenses de 1 019 548 \$ en hygiène du milieu dû au report de certains travaux à cause de postes vacants à la suite d'un décès et d'un départ.grâce à une saine gestion des infrastructures, notamment du Complexe aquatique Mont-Tremblant, une économie de 295 039 \$ a été réalisée.	<p>Dépenses</p> <p>En ce qui concerne les dépenses, elles s'établissent à 16 890 267 \$, soit 334 495 \$ de moins que prévues. Des économies de 220 851 \$ ont été réalisées dans les règlements de litiges.</p> <p>Les dépenses tiennent aussi compte du remboursement en capital de la dette à long terme à la hauteur de 1 207 477 \$.</p>
<p>Investissements</p> <p>Le rapport financier 2017 confirme des investissements de 9 718 111 \$. Les plus gros investissements sont :</p> <ul style="list-style-type: none">l'acquisition d'immeubles dans le pôle Le Village (4,4M\$);la réfection de chemins et trottoirs sur 15 rues (2,9M\$);la construction d'un terrain de tennis de quatre courts (500k\$);la réfection du revêtement extérieur de l'aréna (500k\$);l'acquisition de trois camions de service et d'un camion 6 roues (300k\$).	<p>Investissements</p> <p>Le rapport financier 2017 confirme des investissements de 840 843 \$. Les plus gros investissements sont :</p> <ul style="list-style-type: none">la réfection d'une portion du chemin du Village (400k\$);l'acquisition de trois véhicules de police (100k\$);l'acquisition d'un bateau de police (50k\$);l'acquisition d'équipements de radiocommunication (60k\$);l'achat de trois abribus (40k\$);l'amélioration à la Place de la gare (30k\$);le remplacement de déshumidificateurs à l'aréna (20k\$).

Rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

Les auditeurs, dans leur rapport déposé avec les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, confirment que ces derniers reflètent fidèlement la situation financière de la Ville de Mont-Tremblant.

Donné à Mont-Tremblant, ce 20 juin 2018.

Luc Brisebois, maire